



Communiqué de presse du 9 novembre 2017



LA CLINIQUE JURIDIQUE DE LA FACULTÉ DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC : UNE INITIATIVE ÉTUDIANTE À L'ORIGINE D'UNE FORMULE INÉDITE

Ce jeudi 9 novembre, la création de la clinique juridique de la [Faculté de Droit de l'Université Savoie Mont Blanc](#) a été officialisée par la signature d'une convention de partenariat entre Thierry Villemain, vice-président de l'Université Savoie Mont Blanc, Jean-Wilfrid Noël, président du [Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Savoie](#) (CDAD de la Savoie) et du Tribunal de Grande Instance de Chambéry, maître Jean-Noël Chevassus, bâtonnier de l'ordre des avocats du [Barreau d'Albertville](#) et maître Olivier Fernex De Mongex, bâtonnier de l'ordre des avocats du [Barreau de Chambéry](#).

Établie pour une durée de trois ans, elle précise les objectifs de la clinique du droit, définit ses modalités d'organisation et de fonctionnement et fixe le rôle des intéressés.

LE CONCEPT DE CLINIQUE JURIDIQUE : UN PROJET PÉDAGOGIQUE AU SERVICE DE L'ACCÈS AU DROIT

Le concept de « clinique juridique », né aux États-Unis au début du 20^{ème} siècle, est inspiré par la formation des étudiants en médecine qui, en cours de cursus, sont intégrés aux équipes médicales afin d'acquérir une expérience pratique. C'est un objectif similaire que poursuivent les cliniques du droit en permettant aux étudiants-cliniciens d'apprendre en pratiquant. Mais au-delà de l'objectif pédagogique, il y a également un objectif social : les cliniques juridiques facilitent en effet l'accès au droit en procurant une aide juridique à l'utilisateur, qui éclairé sur sa situation au regard du droit applicable, sera en mesure de mieux se prendre en charge.

UNE AIDE JURIDIQUE EN LIGNE

Issue d'une initiative étudiante, menée par Manon Viglino, Amélie Garnier et Lucas Ehrard, ayant remporté le prix des internautes lors de [l'édition 2015 du challenge de l'idée](#), la clinique juridique de la Faculté de Droit repose sur un site internet (www.clinique-juridique.fr) sur lequel n'importe quel usager peut exposer sa difficulté juridique. La question est réceptionnée par le CDAD de la Savoie qui a pour rôle de la cancelier et de la catégoriser juridiquement avant de la transmettre aux étudiants-cliniciens compétents. Ces derniers ont alors pour mission d'identifier le problème de droit, effectuer les recherches juridiques appropriées pour enfin délivrer à l'utilisateur l'information juridique adéquate.

7 UFR, instituts et école	3 départements de formation	15 000 étudiants	719 enseignants et chercheurs
19 laboratoires de recherche	Près de 300 doctorants	1 Fondation universitaire	1 Club d'entreprises

Ce travail est réalisé sur un espace privé du site internet, sous la supervision d'enseignants-chercheurs de la Faculté de Droit et des avocats des Barreaux d'Albertville et de Chambéry qui valident la réponse avant qu'elle ne soit publiée en ligne.

LA DÉLIVRANCE D'UNE INFORMATION JURIDIQUE À L'EXCLUSION DE TOUTE CONSULTATION

En excluant le conseil juridique, l'objectif de cette clinique est d'aider le bénéficiaire à mieux comprendre sa situation au regard du droit et de l'environnement juridique qui est le sien. Une fois que l'utilisateur est informé sur sa situation juridique, il prend ses propres décisions. Toute démarche prescriptive est ainsi exclue. En outre, il n'y a aucun accompagnement de l'utilisateur : la mission de l'étudiant-clinicien s'arrête à l'information donnée. Si la question relève de la consultation ou si le bénéficiaire nécessite des conseils d'un professionnel, il sera alors orienté, par le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Savoie, vers la structure professionnelle adéquate.

DEVENIR ÉTUDIANT-CLINICIEN À LA FACULTÉ DE DROIT

Les étudiants qui participent bénévolement à l'activité de la clinique ont déjà acquis de solides connaissances juridiques (étudiants de master et de l'Institut d'Études Judiciaires). Ils reçoivent également en début d'année une formation spécifique qui conditionne la qualité d'étudiant-clinicien. L'acquisition de ce statut constitue une plus-value certaine sur le CV car en se confrontant à la réalité complexe du droit, les étudiants concernés développent des compétences recherchées par les professionnels du droit. La clinique du droit constitue également une formidable occasion pour les étudiants de rendre service à la communauté en mettant leurs compétences à disposition du grand public.

Grâce au soutien et aux compétences du CDAD de la Savoie, des avocats des Barreaux d'Albertville et de Chambéry, la Faculté de Droit de l'USMB est ainsi en mesure de proposer à ses étudiants un dispositif pédagogique innovant et professionnalisant tout en favorisant une démarche citoyenne au sein de l'université.

EN SAVOIR PLUS

- Site web de la clinique juridique de la Faculté de droit de l'USMB : www.clinique-juridique.fr
- **Contact** : Florent Viaud, responsable de la clinique juridique, Florent.Viaud@univ-smb.fr, 04 79 75 85 80



Les données clés
de l'Université Savoie Mont Blanc :

7 UFR, instituts et école	3 départements de formation	15 000 étudiants	719 enseignants et chercheurs
19 laboratoires de recherche	Près de 300 doctorants	1 Fondation universitaire	1 Club d'entreprises

ANNECY • CHAMBÉRY / JACOB-BELLECOMBETTE • LE BOURGET-DU-LAC



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



CONSEIL
SAVOIE
MONT
BLANC



Direction de la communication
27 rue Marcoz - BP 1104 - 73011 Chambéry cedex
04 79 75 91 16 / direction.communication@univ-smb.fr

www.univ-smb.fr

